

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
JL/NB

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : Diagnostic énergétique de quatre bâtiments communaux - demandes de subventions

Dans le cadre de sa politique de maîtrise de l'énergie, la Ville a engagé une réflexion sur le fonctionnement de ses bâtiments communaux.

Il en est ressorti que quatre bâtiments devaient être analysés en priorité :

- la mairie ;
- l'école Jacques Prévert ;
- le CCAS : le pré-diagnostic aidera à la prise de décision sur le changement des convecteurs ;
- la salle de la Châtaigneraie : l'étude permettra de vérifier si les performances sont conformes aux attentes exprimées lors de la conception de cet équipement récent.

Il est proposé de lancer les études de pré diagnostic énergétique pour ces locaux.

Les prestations, estimées à 8 500 € HT peuvent faire l'objet d'aides de l'ADEME et du Conseil Régional à hauteur de 70 %.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Maire et l'Adjoint délégué à valider le projet d'étude pré diagnostic et à solliciter les subventions les plus larges pour cette opération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

L'ADJOINT DELEGUE
Patrick GARGAM